Compte-rendu de la Réunion du Conseil Municipal

du vendredi 11 avril 2014.

1. Vote des délégués aux syndicats intercommunaux :

a) SI DE ET:

Gérard LERAY - Serge DOSDA -

b) Syndicat de la Canner:

François ZECH - Firmin JUNGLING

c) SISCODIPE:

René ZENNER, délégué – Virginie MOUZER suppléante

d) <u>SIAKHOM</u>: (assainissement)

Guy SOULET - Gérard LERAY - René ZENNER -

e) Collège de la Forêt:

Anne-Marie MONELLE- Laurence MEYER -

f) Communauté de Communes – L'Arc Mosellan –

Guy SOULET – Gérard LERAY – suppléant : Claude DUCHAUSSOY

2. Commissions communales

a) Centre Communal d'Action Sociale - C.C.A.S. -

Président : Guy SOULET - Vice-Président : Anne-Marie MONELLE

Membres pris dans le conseil :Virginie MOUZER- Annick DEMENUS – Nadine MACRELLE

Paul MAY - Jean-Paul LAUER - Laurence MEYER - Géraldine HOEFFEL -

Membres pris hors conseil: Jean-Luc LAURET – Gabriel LECHEVALLIER – Jacqueline

LERAY – Martine LAUER – Sylvie GRADOS – Virginie EVRARD – Eric HOEFFEL – Mme

BLANCHET

b) Régie Communale de Transport :

Président : Claude DUCHAUSSOY -

Directeur technique: Raymond OTTERMANN

Membres: Rosalba KNIPPER - Géraldine HOEFFEL - Paul MAY - Mme.DEL GUERCIO

c) C.A.O. Commission d'Appel d'Offres et d'Adjudication.

Président : Guy Soulet - Gérard Leray - Anne-Marie Monelle - Claude DUCHAUSSOY

d) Travaux extérieurs, environnement et bâtiments :

LERAY Gérard – DUCHAUSSOY Claude – ZENNER René – LAUER Jean-Paul – JUNGLING Firmin – ZECH François – MONELLE Anne-Marie –

e) Cimetière et chambre funéraire :

ZECH François - LAUER Jean-Paul - DUCHAUSSOY Claude -

f) Conseillers des orphelins :

DOSDA Serge – Laurence MEYER -

g) <u>Bibliothèque</u>:

Adjointe responsable : Anne-Marie Monelle

Membres: Jacqueline Leray - Chriostiane Gallo - Virginie Mouzer - Laurence Meyer -

h) Espace socioculturel:

Adjointe responsable : Anne-marie Monelle – Claude Duchaussoy – Laurence Meyer – Nadine Macrelle – Jean-Paul Lauer – Géraldine Hoeffel

i) Forêt communale :

Responsable: Jean-Paul Lauer - Paul May - Claude Duchaussoy - Gérard Leray -

j) Propositions pour la commission des impôts directs :

<u>12 titulaires : 12 suppléants : </u>

Gérard LERAY Jean-Louis ZECH

Claude DUCHAUSSOY Idir HAMAMA

Jean-Pierre LEYK Lucien SCHMIT

Bernard KUNTZ Jean-Paul VEDRAL

Anne-Marie MONELLE Jean-Paul LAUER

François ZECH Lucie SABATIER

Firmin JUNGLING Raymond SCHMITT

Gérard KLEIVER Paul MAY

Rosalba KNIPPER Roger HIRTZ

Serge DOSDA René ZENNER

Etienne BAILLY (H.C. Koenigs.) Lucien THILL (H.C. Valme.)

André MERTZ (H.C. Valme) Jean ROCK (H.C. Inglange)

3. Indemnités du maire, des adjoints et du conseiller délégué.

Explications : La loi autorise de fixer les indemnités de la façon suivante :

• Maire: 31 % de l'indice brut 1015

• Les adjoints : 8,25 % de ce même indice.

• Total 31 + (8.25 x 4 adj.) = 64 % du 1015, qu'on ne peut pas dépasser. Propositions :

• Maire 2 % en moins, soit 29 %

Chaque adjoint 1 % en moins, soit 7,25 %

• Le conseiller délégué : 2 + 4 = 6 %

• Total: 29 + (7,25 x 4) + 6 = 64 %

Ceci est brut, on doit y enlever 10,54 % (IRCANTEC, CSG, dette soc...°)

Les intéressés sortent, le doyen prend la présidence.

« Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et avec effet au 29 mars 2014 de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire, d'Adjoints au Maire et de conseiller délégué :

- Pour le Maire : 29 % de l'indice brut 1015 (au lieu de 31 %)
- Pour les Adjoints : 7,25 % de l'indice brut 1015 (au lieu de 8,25 %)
- Pour le conseiller délégué : 6 %

Le Maire, les adjoints et le conseiller délégué bénéficieront automatiquement de toutes les augmentations sans l'intervention d'une nouvelle délibération. »

4. Délégations au maire (voir page suivante)

5. Attributions des adjoints et du délégué

Gérard LERAY, 1^{er} adjoint : délégué communautaire – personnel communal –communication - correspondant du lotissement du Hohdorn -

Claude DUCHAUSSOY, $2^{\grave{e}me}$ adjoint : Sécurité – sport – fêtes et cérémonies – correspondant du village -

René ZENNER, $3^{\grave{e}me}$ adjoint : affaires scolaires – bâtiments communaux – SIAKHOM – correspondant de la Cité

Anne-Marie MONELLE, $4^{\grave{e}me}$ adjointe : personnes âgées — espace socioculturel — responsable de la bibliothèque —

Jean-Paul LAUER, conseiller délégué : animation – forêt – 2^{ème} responsable du sport - jeunesse – mairie –

6. D.M. délibération modificative.

La trésorerie de Thionville et Trois Frontières, dont nous dépendons (la perception d'autrefois), nous a demandé de prendre une délibération modificative au B.P. 2014 :

- En fonctionnement :
- Dépenses au compte 023 : 1 000,00 €
- Recettes au compte 775 : 1 000,00 €
- En investissement :
- Recettes au compte 021 : 1 000,00 €
- Recettes au compte 024 : + 1 000,00 €

7. SUBVENTIONS:

a) Les enseignants des classes de C.E.1/C.E.2 et C.M.1 / C.M.2, demandent une subvention pour arriver à clore le financement des 7 séances d'apprentissage du ski alpin au Snowhall d'Amnéville. Par 14 voix pour et 1 abstention, 700,00 € sont votés.

b) L'Elan Kobheen, l'école intercommunale de foot (Basse-Ham – Koenigsmacker – Oudrenne – Elzange) envoie une équipe dans un tournoi au Pays Bas. Les organisateurs sollicitent une aide. Il y a 2 jeunes sportifs d'Elzange dans cette équipe : une subvention de 100 € par enfant, soit 200,00 € , est accordée à l'unanimité des prészents.

8. DIVERS:

- a) Les travaux au centre, démarrent la semaine prochaine, les réunions de chantier auront lieu chaque **mardi à 9.00** h sur le site. Bien sûr les conseillers faisant partie de la commission des travaux, y sont particulièrement invités, mais comme pour tous les travaux, tous les conseillers, libres, doivent s'impliquer et se rendre sur les lieux. Chacun doit signaler s'il remarque quelque chose qui l'interroge.
- b) Notre ouvrier Philippe AKLIN, a fait valoir ses droits à la retraite. Nous lui organisons une petite réception **lundi 14 avril à 18.00 h** en mairie. Bien entendu vous êtes tous invités à y assister. Nous lui offrirons à cette occasion un petite cadeau.
- c) Mercredi 7 mai à 18.00 h, cérémonie du souvenir au monument aux morts. Comme ce sera les vacances scolaires, nous ne pouvons pas demander la participation des écoles. Ce sera très simple, avec les pompiers et quelques drapeaux d'anciens combattants. J'en profite pour vous demander d'assister chaque fois que vous le pourrez à ces cérémonies du souvenir, pour moi et je pense pour vous également, le souvenir, c'est très important.

d) Tour de table:

- Voir avec le SI ET ET, pour sécuriser le château d'eau de la Cité, qui n'est plus en service et qui est « squatté » par des jeunes.
- Faire réparer les plaques le long de la RD2.
- Prévoir l'entourage des aires de jeux, afin d'éviter la « circulation » des engins ...
- Demander à la gendarmerie une surveillance, spécialement le dimanche, sur la piste rurale vers Inglange.

Etaient présents : les 15 conseillers.

Pour extrait conforme au registre, Elzange le 14 avril 2014, le maire : Guy Soulet